ERIL INFORMATIONS JANVIER 2019

Tous nos vœux pour cette nouvelle année

Pour ce premier journal de l'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 qui démarre sur les chapeaux de roue!

En quelques mots les dernières nouvelles de ce début d'année :

Les négociations conventionnelles ont repris après une rupture à l'initiative des trois syndicats représentatifs, elles devront se terminer avant le 20 février 2019.

Il y aura sans doute des mécontentements et peu d'avancées tarifaires, en effet l'avenant pour les infirmiers est la dernière profession qui négocie.

L'enveloppe budgétaire est, de ce fait, des plus restreinte.

Le zonage va être accentué et repensé au détriment des installations!

La volonté est de réduire au maximum la possibilité pour les salariés de venir dans le monde libéral. Pour ce qui est des autres nouvelles:

<u>Le 26 février 2019 à</u> partir de 12 h30.

lAssemblée Générale de l'ERIL

Nous vous rappelons que votre présence est indispensable et obligatoire. Si vous avez un impératif, il faudra nous faire parvenir une procuration pour assurer le déroulement de notre AG annuelle en bonne conformité.

Comme toutes les années, un buffet vous attendra avec des invités ; ensuite nous auront le bilan moral et financier ainsi que les élections au bureau pour ceux qui souhaitent se présenter.

Je vous rappelle que cette réunion annuelle est un des socles de notre organisation et surtout celle-ci permet dans un moment amical de se retrouver et d'échanger entre nous!

Cette convivialité est dans les gènes de notre association, c'est ce que nous développons depuis des années dès la conception de notre structure.

La cotisation annuelle qui, cette année, sera de 200 € permet aussi d'accéder à la tombola!

Pour les nouveaux adhérents, qui ne connaissent pas, il sera possible de gagner lors de notre loterie annuelle des lots divers et variés et surtout le voyage représentant le gros

Notez bien cette date et organisez-vous dans votre travail et vos plannings pour pouvoir y participer.

A bientôt ...

J-L FERRACCI

Rappels sur la comptabilité, vos plannings...

Pensez à fournir le plus rapidement possible vos derniers relevés bancaires professionnels annotés afin de compléter votre comptabilité et pour permettre de finaliser les rapprochements bancaires de fin d'année. Afin d'assurer le suivi de vos remplacements, il est impératif de nous adresser

vos plannings et vos contrats de remplacements qui seront transmis au Conseil de l'ordre Infirmier et à la CPAM de votre département.







Cette année, nous allons encore être présents avec un stand au 6° FORUM DE L'INFIRMIERE LIBERALE EN PACA, c'est l'occasion pour notre association d'avoir une visibilité plus étendue, ce qui va permettre d'accentuer la recherche de nouveaux partenaires pour des remplacements

ou des collaborations.

Passez nous voir sur le stand, ce sera l'occasion de faire une photo de groupe comme nous l'avons fait l'année précédente lors de notre première participation.

Cette présence a été ressentie comme essentiel pour notre organisation et renforce notre image auprès de la profession malgré ce que disent les mauvaises langues qui sont des détracteurs sans cause...



Vous trouverez au cabinet, comme chaque année, un agenda au logo de l'ERIL pour actualiser vos tournées et marquer vos plannings ou autres.

Nous vous conseillons de tout notifier sur cet agenda professionnel, il vous sera utile pour alléger vos efforts de mémoire, car ce qui est écrit ne s'oublie pas ...

Pensez lors de votre passage au cabinet à demander votre exemplaire, il vous est réservé.

L'ensemble du secrétariat remercie tous les infirmiers et infirmières qui ont témoigné de leurs satisfactions pour le travail de qualité effectué au cours de l'année 2018, par de nombreuses douceurs.

Mer-



ci.